Pourquoi choisir henaff pour mon BTS?

Dans des espaces de travail et de vie agréables et bien entretenus, muni d'équipements récents et performants, le lycée Eugène Hénaff accueille près de 1150 élèves et propose une variété de formations :

- la voie générale,

- une voie technologique avec le baccalauréat STI2D (2 spécialités : énergie et environnement et architecture et construction):

- des formations en enseignement supérieur : la Mention Complémentaire « technicien en énergies renouvelables », le BTS « Métiers du Géomètre- topographe et de la modélisation numérique » dans le cadre du CFA académique:

- une voie professionnelle, avec des diplômes recherchés dans des champs professionnels rares : arts graphiques ;

bois ; bâtiment ; énergie.

- de la formation tout au long de la vie avec le GRETA MTI93, (formations en menuiserie - agencement - ébénisterie – économie du bâtiment et en énergie).

Le lycée Eugène Hénaff accueille également des élèves primo-arrivants (UPE2A) et des élèves accompagnés dans le cadre de la MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire).

Pour accompagner ses élèves dans la réussite, le lycée Eugène Hénaff noue de nombreux partenariats.

Notre objectif : que chaque élève s'engage dans sa réussite scolaire, et dans tous les axes de sa vie (insertion professionnelle, développement de sa personnalité, citoyenneté).

> Le CVL (conseil de la vie lycéenne) et ses élus proposent des actions pour dynamiser la vie du lycée : journées à thème, sensibilisations diverses, collectes

humanitaires, bal de fin d'année...

> Le CESC (comité d'éducation à la Santé et à la citoyenneté) mène des actions tout au long de l'année scolaire afin d'accompagner les jeunes dans leurs problématiques de vie quotidiennes

> L'AS (association sportive) permet de pratiquer Basket-ball, musculation, crossfit, futsal, et remise en

forme-fitness (réservé aux filles)

> Des projets artistiques et culturels sont proposés (atelier Théâtre, Club Radio, club potager...)

Retrouvez le dynamisme de la communauté Eugène Hénaff sur notre site Internet http://lyceehenaff.fr/











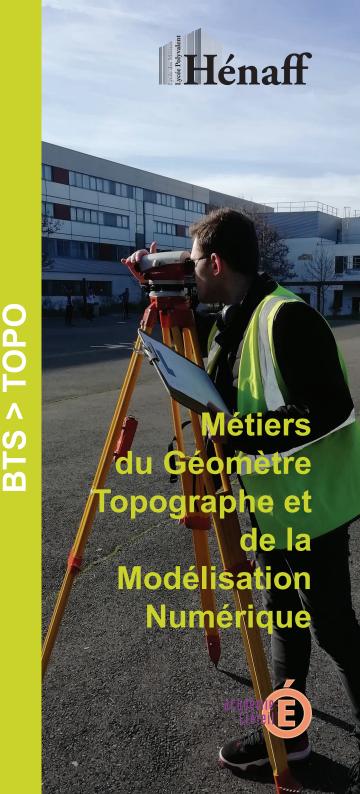


LYCÉE EUGÈNE HÉNAFF

55 Avenue Raspail 93170 Bagnolet

TEL: 01 41 63 26 10 FAX: 01 43 60 53 11

www.lyceehenaff.fr



> Qu'est ce que l'apprentissage

L'apprentissage permet de suivre une formation en alternance, validée par un diplôme. L'apprenti signe un contrat d'apprentissage, un contrat de travail conclu avec un employeur, le futur apprenti et, s'il est mineur, son représentant légal.

L'apprenti a les mêmes droits et devoirs que tous les salariés de l'entreprise. Il bénéficie aussi des mêmes avantages (remboursement du titre de transport par exemple). Les apprentis perçoivent une rémunération qui varie en fonction de différents critères.

L'alternance permet d'avoir une vision complète du métier :

- L'entreprise apporte des savoir-faire et savoirs spécifiques
- Le centre de formation dispense un enseignement général, professionnel et technologique.

L'emploi du temps en centre de formation est établi sur 35h / semaine

> Conditions d'admission

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Être titulaire soit d'un Baccalauréat S, d'un Bac STI2D ou d'un Bac Professionnel Technicien Géomètre Topographe (mention souhaitée)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

> Ma formation

Lieu de formation : Lycée Eugène Hénaff – Bagnolet (93).

Rythme de l'alternance : 2 semaines en centre de formation / 2 semaines en entreprise.

Durée de la formation : 2 ans.

Contenus de la formation : Culture générale et expression - Mathématiques - Sciences physiques - Anglais - Saisie de données - Traitements numériques - Traitement graphique - Infographie - Géomatique - Cadastre - Urbanisme - Droit civil et professionnel.

> Activités

- Sur le plan technique, relevés de terrain, implantation de projets (bâtiments, routes, bar-rages, voies ferrées, etc.), canevas GPS, aménagement du territoire, valorisation du patrimoine, diagnostics immobiliers, gestion et entremise immobilières, réalisation de projets urbains et ruraux (aménagement rural, drainage, lotissement, assainissement, autoroutes, ...), établissement de plans par DAO, etc.
- Sur le plan juridique, sous la responsabilité du géomètre-expert : délimitation et bornage de la propriété, réalisation de dossiers de copropriété, arpentage, division de parcelles, intervention dans des travaux d'expertise, application des lois et règlements (permis de construire, documents d'urbanisme, alignements, ...), etc.

Mon Profil...

- Être attentif, observateur
- Posséder une très bonne acuité visuelle
- Être méthodique, précis, rigoureux
- Avoir une bonne aptitude d'analyse et de synthèse
- Avoir le sens de l'espace et de sa représentation graphique

Avec mon BTS, je peux...

 Technicien géomètre exerçant dans un cabinet de géomètres-experts fonciers, dans les services techniques des administrations, de collectivités, de grandes entreprises de transports ferroviaires, d'électricité, de génie civil, etc...

Possibilité de poursuite d'études :

- 3^{ème} année de spécialisation (SIG, VRD, ...), licence d'urbanisme
- Licence Professionnelle Aménagement du Territoire et Urbanisme
- Licence Professionnelle Travaux Publics
- École d'Ingénieurs dans le secteur du BTP
- ingénieur géomètre
- DPLG de géomètre-expert après expérience professionnelle etc.



